



# Reconquête pastorale

3<sup>ème</sup> Atelier des adhérents de l'AFP  
Jeudi 27 mai (en visioconférence)

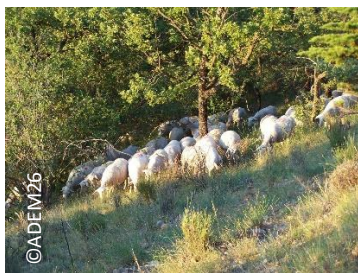
En 2017 et 2019, l'AFP a organisé des ateliers en vue de préparer les séminaires de l'année suivante dédiés à l'économie agro-pastorale et au travail. Forte de ce fonctionnement impliquant les adhérents dans la co-construction des séminaires techniques et scientifiques, **l'AFP renouvelle ce format de préparation en 2 ans pour le séminaire sur la Reconquête pastorale 2022 et vous invite à y contribuer lors de cet atelier.** Cet atelier vise à recueillir les démarches fructueuses et questionnements pour une reconquête pastorale réussie, c'est à dire répondant aux enjeux actuels d'adaptation au changement climatique, de résilience des exploitations pastorales, de recherche d'autonomie fourragère et de préservation de la biodiversité. Les conclusions de cet atelier serviront à alimenter le séminaire en 2022 à l'aube de l'ouverture de la prochaine PAC.

## Définition et contexte historique :

La reconquête est « l'action de retrouver, de regagner, au prix d'un effort, d'une lutte, ce qu'on avait perdu. Par métonymie, le résultat de cette action. » (def. CNRTL). Selon cette définition, la reconquête pastorale correspond à l'action, la démarche de récupération d'espaces pastoraux « perdus » aux moyens d'efforts pour que des troupeaux pâturent de nouveau ces espaces. C'est une action entreprise par les éleveurs, services pastoraux et collectivités territoriales à la suite d'une « déprise agricole » sur des espaces dits « surfaces abandonnées », « parcelles à l'abandon », « friches ».

La reconquête implique que les espaces pastoraux et agricoles aient été délaissés : dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle on assiste à la transformation progressive d'un « pastoralisme omniprésent à un abandon progressif durant la modernisation » (Charbonnier, 2012). La main d'œuvre rurale quitte les campagnes, les troupeaux s'agrandissent et se tournent vers les cultures fourragères, les terres difficilement cultivables deviennent prairies de fauche, puis pâturages, parcours et enfin forêt. A la suite de la loi pastorale de 1972, 3 outils sont nés pour structurer et redéployer le pastoralisme : l'Association Foncière Pastorale, le Groupement Pastoral et la Convention Pluriannuelle de Pâturage. La création des services pastoraux nécessaires à leur mise en œuvre a permis une animation pastorale propice au développement du pastoralisme en partenariat avec les propriétaires fonciers, notamment les collectivités. Ces démarches d'animation et d'organisation ont permis le retour de troupeaux et l'installation d'éleveurs. Les politiques publiques successives (PAC contrats agri-environnementaux, prime à l'herbe, programmes d'amélioration pastorale ou de soutien au pastoralisme...) visant à limiter les effets de la déprise agricole ont incité au maintien ou la reprise de pratiques, et à intervenir sur les surfaces pastorales.

Au regard des enjeux qui touchent le pastoralisme aujourd'hui : l'autonomie fourragère et la résilience des élevages face au changement climatique, la préservation des paysages et du patrimoine environnemental, la souveraineté alimentaire, le maintien d'une vie économique et rurale, la protection des populations contre les risques naturels, la santé publique (allergies et ambrosie) ... **Où, quand et comment organiser une reconquête pastorale ?** C'est dans ce contexte que cet atelier propose de questionner les différentes dimensions de la reconquête pastorale : **spatiale, temporelle** et les **pratiques** pastorales employées afin d'alimenter le séminaire de l'AFP en 2022.



Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**PROGRAMME**  
**3<sup>ème</sup> atelier adhérent – 27 mai 2021**

9h00 – Accueil des participants

9h15 – Ouverture par le Président de l'AFP  
Introduction de la problématique et présentation de la méthode de travail

10h – 12h30 - **Ateliers en sous-groupe de travail**  
*Tous les participants travailleront sur les 3 thématiques ci-contre.*

*Pause repas*

14h-15h20 – **en plénière**, restitution des rapports de travaux des ateliers.  
Ces rapports serviront de cadre de préparation du futur séminaire (2020) et ils permettront d'identifier les expériences à restituer, les compétences scientifiques et / ou réglementaires à mobiliser.

15h20-15h30 – Mot de conclusion du Président et clôture de la journée.

**INFORMATIONS PRATIQUES**

- **Visioconférence** : les instructions pratiques vous seront envoyées à l'inscription.
- **Participation financière** : 15 €

**Inscrivez-vous avant le 26 mai 2021**, en suivant ce [lien HelloAsso](#) (paiement sécurisé en ligne). *Pour les organismes souhaitant un autre mode de règlement (virement, chèque) merci de contacter l'animatrice à [afp.pastoralisme@orange.fr](mailto:afp.pastoralisme@orange.fr) ou au 04 75 22 20 39.*

*Nota : Cet atelier est réservé aux **adhérents de l'AFP**, il vous est possible d'adhérer en nous retournant un [bulletin d'adhésion](#) (téléchargeable au clic) ou d'adhérer directement en ligne via le [formulaire sécurisé](#). Toute annulation dans les 5 jours avant l'atelier est due. Merci de votre compréhension.*

**THEMATIQUES DE TRAVAIL**  
**3<sup>ème</sup> atelier adhérent – 27 mai 2021**

**“Reconquête pastorale : où et quand pâturer ?”**

Les facteurs pouvant motiver une reconquête pastorale sont nombreux : autonomie fourragère, résilience des systèmes, adaptation au changement climatique, pâturage en « voie sèche », relancer une dynamique agricole dans un espace, sécurisation du foncier... En parallèle, l'intérêt pour le pâturage de cultures annuelles, cultures pérennes, le pâturage urbain, le sylvopastoralisme est croissant.

*Comment diversifier les zones d'alimentation dans le temps et dans l'espace ?  
Quelles sont les pratiques pastorales associées ? Que recouvre la définition de reconquête pastorale ? Parle-t-on encore de reconquête pastorale dans le cas de pâturages urbains ou de cultures pérennes/annuelles ?*

**“Démarches de reconquête pastorale”**

La reconquête pastorale implique souvent de nombreux acteurs aux intérêts propres : éleveurs, propriétaires fonciers, collectivités, riverains... L'accès au territoire n'est pas toujours aisé et les conflits d'usage peuvent freiner certaines démarches. Celles-ci nécessitent un savoir-faire technique, une méthodologie scientifique et des moyens économiques pour être mise en œuvre.

*Quelles sont les démarches et outils à privilégier pour une reconquête réussie ?  
Quels partenariats sont les plus fructueux ? Quelle articulation entre les outils techniques et les instruments d'action publique ?*

**“Reconquérir en contexte de prédation”**

La prédation accentue le risque d'abandon et de sous-utilisation de milieux moins ouverts et forestiers qui va à l'inverse de démarches de reconquêtes engagées ou en projet. En parallèle, grandit un intérêt pour le sylvopastoralisme et le débroussaillage par la dent de l'animal.

*Une reconquête pastorale est-elle possible dans un contexte de prédation fort ?  
Quels outils à mobiliser pour pérenniser l'utilisation de ces surfaces ?*